

Commission Maison Départementale du Sport

Présidente : Claudine SARTIAUX

-=-=-=-=-

Les salles de réunion de la MDDS ont fait l'objet de nombreuses sollicitations, cependant en 2017, on peut noter une baisse du nombre de demandes.

Il y a eu peu de grands événements en préparation, certains CD n'ont pas fait de réservation de salles cette année ou très peu.

L'UNSS a quitté la Maison Départementale du Sport fin 2016 et fait moins de demandes de salles de réunion dans nos locaux.

Bilan de l'utilisation des salles en 2017

► demandes pour 2017 : 618 (en 2016 : 712 demandes)

► Renouvellement du Comité des Usagers pour 2017-2021 :

Le Comité des Usagers a été renouvelé en début d'année 2017 :

Collège des salariés des comités : 2 représentants arrivés ex-aequo

-Sophie PERCHERON (CD d'équitation)

-Dominique PLANTEFEVE (CD de badminton)

Collège des Comités résidents des bureaux privés : 4 représentants

-Alain GRIMBERT (CD de randonnée pédestre)

-Frédéric DUMONT (CD de badminton)

-Michel LONGUEPEE (CD de gymnastique)

-Yves VERHAEGHE (CD d'escrime)

Collège des Comités résidents des bureaux paysagers : il n'y a plus de représentants

Collège des comités non résidents : 1 représentant (coopté)

Jean PROOT (CD de natation)

Pour les prochaines élections du Comité des Usagers en 2021 : un document écrit sur les modalités des élections sera élaboré et communiqué à l'ensemble des membres du Comité des Usagers pour validation et sera ensuite envoyé à l'ensemble des Comités Départementaux Sportifs et association de la Maison Départementale du Sport

► **Renouvellement de la convention d'occupation entre les résidents, non résident et le CDOS (représentant de la Maison Départementale du Sport) pour 2017-2021 :**

Les nouvelles conventions 2017-2021 ont été mises à jour et envoyées par mail à l'ensemble des membres du Comité des Usagers pour concertation ou approbation.

► Elles ont ensuite été envoyées aux Président(e)s des Comités Départementaux Sportifs et association de la Maison Départementale du Sport.

► **Changement de statut pour l'association des étoiles dans les yeux**

L'ensemble des Comités des Usagers a voté le changement de statut de l'association « les étoiles dans les yeux » qui est devenue à partir de juillet 2017, une structure résidente. Elle a donc reçu une convention 2017-2021 pour les résidents et s'acquitte désormais de Frais de Fonctionnement.

► **Augmentation des œuvres sociales.**

Le montant des œuvres sociales est passé de 25 € à 30 € en septembre 2017.

► **Travaux réalisés :**

La salle olympique, les WC hommes du 1^{er} et du rez-de-chaussée ainsi que les WC femmes du 1^{er} étage ont été repeints.

2 nouveaux vidéo projecteurs ont été installés, l'un en remplacement de celui qui existait déjà dans la salle olympique et un équipement dans la salle du 1^{er} étage.

► **Projets et travaux à réaliser :**

Les projets de rénovation de la cuisine ont été suspendus en raison d'inquiétudes sur l'avenir de la Maison Départementale du Sport.

En mai 2017, la Maison Départementale du Sport avait été alertée par des projets immobiliers susceptibles de compromettre le renouvellement du bail du Conseil Départemental avec le propriétaire du bâtiment.

Finalement, le Conseil Départemental nous a annoncé à la rentrée scolaire qu'aucun projet n'était envisagé avant 12 ans.

L'embellissement de la cuisine et le changement du mobilier pourra donc être envisagé en 2018.